



Le mot du Maire

Les élus actuels ont la possibilité de penser et d'imaginer ensemble le devenir de leurs Communes en s'emparant ou non de l'opportunité de créer des Communes nouvelles.

Qu'est-ce qu'une Commune Nouvelle ? C'est une affaire d'hommes et de femmes qui travaillent en collaboration, qui se respectent, et ont la volonté de construire leur avenir en commun, de penser un territoire dont la frontière ne se limite pas au clocher de leur église.

Les cinq Communes membres du RPI, constitué depuis quelque 20 ans, semblaient naturellement être amenées à rentrer dans cette logique de regroupement, mais à ce jour, seules trois d'entre elles ont saisi l'occasion qui s'offre actuellement en terme de décision, de réflexion et de finances : l'enjeu financier non négligeable pouvait atteindre environ 300 000 euros.

*A suivre,
Geneviève Vandekerckhove*

Commémoration du 8 mai 1945

Elle aura lieu le **vendredi 8 mai 2015 à 11h00**. Nous vous donnons rendez-vous devant la Mairie, avant de nous rendre au monument aux morts. A l'issue de la commémoration, la municipalité invitera les Cuzacois à un vin d'honneur à la Salle des Fêtes.

2015 : le temps des Communes Nouvelles ?

En début d'année, le Gouvernement a relancé le principe de création de «Communes Nouvelles» afin d'encourager les communes à se regrouper. Cette évolution est certes portée par la volonté de réduire les dépenses liées aux collectivités territoriales trop nombreuses (la France à elle seule compte la moitié des communes des 28 pays de l'Union Européenne !...). Mais cette «évolution» s'inscrit dans la droite ligne de la réforme des collectivités territoriales, dont la diminution du nombre de régions sera le premier acte en janvier prochain.

Les élus du Lot ont été conviés dernièrement à une réunion d'information à ce sujet organisée par l'Association des Maires de France. L'objectif de cette réunion était de présenter les aspects

«techniques» mais aussi financiers d'un éventuel regroupement de plusieurs communes pour n'en former qu'une. La loi de janvier 2015 prévoit, pour les communes nouvelles qui seraient créées cette année (pour une mise en application au 1^{er} janvier 2016) un maintien de la DGF pendant les 3 prochaines années et une «prime» de 5 % supplémentaire pour les communes se situant entre 1 000 et 10 000 habitants.

Depuis quelques semaines, nous avons rencontré régulièrement les élus des communes qui nous entourent afin de «prendre la température» des conseils municipaux sur un éventuel regroupement. La logique voudrait qu'un tel regroupement soit en cohérence avec le RPI déjà existant, à savoir Cuzac, Felzins, Lentillac, Saint-Félix et Saint-

Jean Mirabel. Mais Lunan et Montredon ont également été conviées à nos réunions, dans le cas où celles-ci souhaiteraient participer à l'élaboration d'un tel projet.

Une étude semblait indispensable à toute prise de décision ultérieure. Or, lors de la dernière réunion (22 avril) une majorité de Maires a rejeté cette possibilité. Puisque aujourd'hui, le seuil de 1 000 habitants ne sera sans doute pas atteint, une telle étude semble en effet inutile. Nous ne bénéficierions pas du bonus de 5% de DGF, sans parler d'un autre problème, lié aux futures élections de 2020, sans le seuil de 1 000 habitants franchi, nous ne pourrions pas établir de listes, par conséquent, la commune la plus nombreuse aurait certainement une position dominante... A suivre malgré tout !...



Budget 2015, élections départementales,...

Avril, l'heure des budgets

Le 14 avril, le Conseil municipal a voté les trois budgets de la Commune : budget Général, budget Assainissement et budget Eau. Concernant le budget général de la commune, ont été votés 188 320,91 € en fonctionnement et 169 644,50 € en investissement, soit un budget global de **357 965,41 € pour 2015**. En terme de projets, la commune a retenu des travaux de mise aux normes pour la maison dite «Salinière», afin que celle-ci puisse être louée dans les prochains mois et la réfection de la toiture de la grange (rue du Levant).

A noter que pour cette année, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement décidée pour rembourser la dette de l'Etat, est de l'ordre de 5 000 €. Une hausse mesurée de la fiscalité pour notre commune de 1 % a été décidée afin de faire face à la fois à la baisse de cette DGF et aux dépenses nouvelles (augmentation du temps de travail de l'employé communal et salaires des animatrices «TAP» suite aux évolutions des rythmes scolaires).

Concernant le budget Assainissement, la partie Exploitation (équivalent du fonctionnement) représente 16 788,11 € et la partie Investissement 21 387,16 €, soit un total de **38 175,27 €**.

Le budget Eau prévu pour 2015 est de **93 589,91 €**, 31 767,91 € pour la section Exploitation et 61 822 € pour la section Investissement.

Elections départementales

Petit rappel des résultats des dernières élections départementales des 22 et 29 mars dernier.

Le binôme Nicole Paulo et Guillaume Baldy (PS/PRG) a été élu pour le Canton de Figeac 2 avec 59,64 % le 29 mars, contre le binôme Aurélie Barateau et Jean-Paul Monthieux (UMP-UDI) avec 40,36 %. Pour Cuzac, les résultats du vote du 29 mars étaient de 65 % pour Paulo/Baldy et 35 % pour Barateau/Monthieux.

Alors qu'au premier tour, les deux binômes arrivés en tête étaient Paulo/Baldy et Alarcon/Four (FN), comme dans la majorité des «petites communes» du canton, ce sont les villes qui ont fait basculer l'ordre d'arrivée final des 2 binômes. En revanche, au second tour, ce sont les petites communes du canton qui ont permis au PS/PRG de l'emporter confortablement. Le département du Lot reste donc à gauche, comme quasiment tous les départements de la région Midi-Pyrénées et ceux du Languedoc-Roussillon, région prochainement «mariée» à la

notre pour 2016. A ce sujet, les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains...

Sacs Poubelles

La dotation provenant du SMIRTOM a été réceptionnée. Les lots de sacs poubelles sont donc tenus gratuitement à votre disposition dès à présent en Mairie, aux heures de permanence, soit les lundis de 15h à 18h et jeudis de 14h à 17h, jusqu'à la fin du mois de mai 2015.

De nouveaux artisans opérationnels sur Cuzac

Pour tous vos petits travaux de jardinage et de maçonnerie, plomberie,... **Pierre Benaben**, installé à Rozières vous propose ses services, contactez-le au 06 77 50 81 13 ou 05 65 11 05 31.

Le Panier Cuzacois

Elevage d'agneaux du Quercy, culture de Safran du Quercy, culture et plats maraichers sans produits chimiques et au naturel... **Marlène et Guillaume Dorey** seront heureux de vous accueillir directement chez eux à Laborie.

Tél. : 05 65 10 93 30 / 06 70 30 51 45

Après 15 ans d'expérience dans le métier de plombier chauffagiste, **Vincent Oliveira** a décidé de créer sa propre entreprise à CUZAC et il sera en mesure de vous proposer ses services début juillet :

Installations de chauffages, plomberie sanitaires, nouvelles énergies, sans oublier les dépannages.

Il sera joignable au 05 65 14 02 60 et 06 03 43 01 53.



Un référent Environnement Syded pour Cuzac

Dans le cadre du projet "Zéro gaspillage, zéro déchet" et dans le but de renforcer les liens et la réactivité entre les communes et le SYDED pour les missions environnementales, le SYDED a proposé que chaque commune du dé-

partement du Lot désigne un "réfèrent environnement".

C'est désormais chose faite pour Cuzac ! **Alain Malbert**, Conseiller municipal, est notre référent environnement. Il joue le rôle d'interface entre l'utilisateur, la commune et le SYDED.

Dans un premier temps, son champ d'action sera essentiellement lié à la gestion des déchets : gaspillage alimentaire, compostage, tri sélectif, etc. Après une prochaine journée de formation, Alain prendra contact avec les Cuzacois pour leur présenter concrète-

ment son action et les outils mis à leur disposition afin d'améliorer encore la gestion de leurs déchets. Réservez-lui le meilleur accueil !



Des nouvelles des associations...

DIMANCHE 7 JUIN
CUZAC

Matinée Randonnées
A partir du bourg, plusieurs randonnées :
Pédestres (7 et 10 kms)
Botanique (2,5 kms)
à partir de 10:00

Petit-Déjeuner Bio à la Ferme de J-Luc Mourgues
dans le cadre de la **Fête du Lait Bio**
à partir de 8:30

Pique-nique tiré du panier Barbecue disponible et bar à partir de 12:00

GRAND VIDE GRENIER
DE 7H À 18H PLACE DE L'ÉCOLE

1,50 € LE MÈTRE LINÉAIRE

réservation
06 03 43 48 52

Avec le soutien du

Le 7 juin, tout le monde dehors !

Après le succès de l'an passé, le Comité des Fêtes de Cuzac a décidé d'organiser une nouvelle journée «Randos», ce 7 juin. Après un **petit-déjeuner Bio** chez Jean-Luc Mourgues, où expo et dégustations de produits de la ferme seront au rendez-vous, plusieurs **randonnées** seront organisées (pédestre, botanique,...). D'environ deux heures, ces randonnées se termineront à l'heure du déjeuner sur la place du village où un apéritif attendra les courageux sportifs ! Comme l'an passé, venez le midi avec



vos grillades, un barbecue sera à votre disposition et le Comité des Fêtes tiendra le bar, indispensable s'il fait aussi beau que l'an dernier !

Une nouveauté cette année, de 7h à 18h, un **Grand Vide Grenier** sera organisé dans le bourg de Cuzac. Profitez-en pour vider vos caves et greniers ! Le prix du mètre linéaire a été fixé à 1,50 €.

Réservez dès aujourd'hui votre emplacement au 06 03 43 48 52.

Carton plein pour la soirée Fritons !

Pour sa deuxième édition, la soirée Fritons du 11 avril a remporté un vif succès. Venus de Cuzac mais aussi des villages alentours, les quelques 230 participants se sont régalés, tant des manchons de canard de chez Delclaux, amoureuxment préparés par Jean-Marc, Jacques et Yann, que

de la pompe à l'huile de Charles Jonquières, dont lui seul a le secret. L'orchestre de Didier Malvezin a enchanté la salle comme à chacune de ses prestations allant même jusqu'à «accueillir» sur scène une chanteuse-danseuse déchaînée !

Vivement la troisième édition de ces nouveaux fritons cuzacois en 2016 !



A.G. du Foyer Rural

L'Assemblée Générale du Foyer Rural se tiendra le 4 juin à 20h30 à la Mairie.

Kermesse des Ecoles

Cette année, la date de la kermesse sera le samedi 13 juin. Un spectacle animé par les enfants dans le cadre des activités périscolaires sera proposé.

En soirée, le repas dansant sera animé par Francis DEVAUX.

N'oubliez pas de réserver pour le repas au : 05 65 34 22 98.



L'éco-chèque logement Midi-Pyrénées

La Région renouvelle son opération d'éco-chèque logement à destination des particuliers souhaitant réaliser des travaux liés aux économies d'énergie. Pour en bénéficier, il vous faut remplir 3 conditions : être résident propriétaire ou bailleur, faire des travaux d'économies d'énergie permettant d'atteindre un gain de consommation d'au moins 25 % et ne pas dépasser le plafond de ressources fixé par la Région (voir les détails sur le site Internet de la Région : www.midipyrenees.fr).

Les étapes à suivre

Si vous êtes éligible, rendez-vous sur le site de la Région. Téléchargez le formulaire de demande, consultez la liste des professionnels agréés «éco-chèque logement», puis envoyez le formulaire complété et signé, accompagné d'un diagnostic DPE avant/après travaux, un devis de professionnel daté de moins d'un an et signé «bon pour accord» ainsi qu'une copie de votre dernier avis d'imposition.

Si votre demande est acceptée, vous recevrez votre chèque dans un délai d'un mois et aurez alors un an pour réaliser les travaux. Votre chèque servira à payer tout ou partie de la facture que vous établira votre artisan. Une fois les travaux réalisés, un contrôle pourra être effectué par la Région.



Grand Figeac : Dernières nouvelles...

Budget 2015 : en hausse, sans hausse de la fiscalité

Vous en avez sans doute entendu parler dans les médias depuis plusieurs mois, les collectivités territoriales sont au «régime sec» depuis l'an passé afin de faire face au déficit de l'Etat. Le Grand Figeac ne fait pas exception à la règle, mais son récent agrandissement à 80 communes lui permet d'être bénéficiaire du «FPIC» (Fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales), qui lui permet d'amortir la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Ce fonds, associés à certaines économies de fonctionnement (mutualisation des services) et à la baisse globale de 1,73 % des aides aux associations, permet au GF de maintenir un niveau élevé de prestations via un budget en hausse de 900 000 € pour 2015. Cette année, le budget global du GF s'établira à **38 673 616 €**, sans hausse de la fiscalité des ménages, hormis celle de 1,81 % de la Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères.

En 2015, le Grand Figeac consacrera 28 % de son budget à l'investissement, soit 7 395 955 €. Au programme des investissements : extension de la ZA de L'Aiguille, aménagement et tranche 2 à Quercypole, atelier-relais Whylot, extension de la ZA de Leyme, programme d'investissement voirie et éclairage, études du réaménagement de l'école de musique de Figeac, aménagement des équipements chenil, piscine de Capdenac, cœurs de villages, vestiaires d'Anglars, la participation à la création d'un centre technique routier du conseil départemental à la ZA de L'Aiguille (études en 2015)...

Pour certains d'entre nous, le gigantisme de cette Communauté de Com-

munes peut être ressenti de manière négative. Qu'avons-nous, à Cuzac, en commun avec Lacapelle-Marival ou Cajarc ? Un territoire riche tant en patrimoine qu'en activité économique et touristique. Appartenir à ce grand territoire c'est aussi bénéficier d'équipements sportifs, culturels ou sociaux indispensables à notre vie quotidienne. Et à l'heure où l'Etat diminue ces dotations aux collectivités d'année en année, on peut se dire qu'être «grand» est un avantage incontestable.

Création d'un «Service Commun»

A partir de cette année (juillet) l'Etat (DDT), n'assurera plus gratuitement l'instruction des permis de construire pour les communes ayant opté pour un PLU (janvier 2017 pour une carte communale). Dans le même temps, l'Etat souhaite que les «Pays» laissent la place à des PETR (Pôle d'Equilibre Territorial Rural). En conséquence, il a été décidé au Grand Figeac, de palier à cette nouvelle situation en créant un «Service commun» qui mutualisera les services et personnels des 3 entités principales de notre territoire, le Pays de Figeac, la Ville de Figeac et le Grand Figeac.

Cette mutualisation a pour objectif de remplir les missions d'urbanisme (instructions PC, assistance maîtrise d'ouvrage aux communes, ScOT,...) mais aussi celles concernant l'aide à la pierre, les Nouvelles technologies (haut débit), la cartographie (cadastre, habitat, transport,...) ou encore la poursuite des opérations «cœur de village». En outre, ce Service commun se dotera d'un service Développement économique et touristique qui aidera les porteurs de projets, les Zones d'activités ou encore l'immobilier d'entreprise.

Ce pôle comportera également un volet agriculture et énergie.

En bref, le Service commun réunira en un seul lieu et sous la même autorité (Grand Figeac), des missions qui jusqu'alors étaient dispersées dans trois entités.

Demandez le programme !

Le programme du prochain **Festival de théâtre de Figeac** est sorti. Le Festival se déroulera du 22 juillet au 4 août. Cette année, il y en aura vraiment pour tous les goûts ! Shakespeare, Feydeau, Guitry, Wolinski ou encore Alfred Jarry feront partie de la programmation.

Il est en résonance avec le Festival de Saint-Céré, dédié principalement à l'opéra, mais pas que puisque cette année, Nicole Croisille chantera Nougaro et les musiques tziganes seront également à l'honneur.

Le Festival de St-Céré aura lieu lui, du 30 juillet au 15 août.

Pour ces deux événements, le prix des places varie de 3 € à 36 € pour le Festival de Figeac, et de 13 € à 54 € pour Saint-Céré.

Ces tarifs sont dégressifs dès l'instant que vous achetez des places pour plusieurs spectacles.

Pour réserver, du 7 avril au 10 juillet, rendez-vous à l'Office de Tourisme de Figeac ou aux Services Culturels (cinéma Ch. Boyer) et à partir du 13 juillet, directement à la boutique du Festival : 6 rue Séguier. Pour tous renseignements et horaires d'ouvertures, vous pouvez appeler le 05 65 34 24 78 ou 05 65 34 06 35. Et l'ensemble du programme sur : www.festivaltheatre-figeac.com